

Fiche technique

IGP-DURA®*than* 8909B-A2

Peinture en poudre polyuréthane haute brillance avec une très grande résistance aux produits chimiques et un rendu soigné, surtout pour les teintes transparentes.



Propriétés

- Brillant
- Aspect lisse
- Transparent
- Qualité industrielle extérieure
- Anti-Graffiti



Propriétés de la poudre

Granulométrie:	< 100 µm
Extrait sec:	> 99 %
Densité:	1.2 kg/l-1.3 kg/l
Durée de stockage:	min. 12 mois à ≤ 25 °C dans le récipient d'origine intact
Teintes de couleurs:	transparent-unicolore



Mise en œuvre

Prétraitement

Convient pour recouvrir des surfaces déjà peintes, en particulier pour protéger les revêtements métalliques.

L'aptitude du prétraitement doit être vérifiée au préalable par l'apporteur à l'aide de méthodes d'essai professionnelles. Dans ce contexte, nous renvoyons aux directives de Qualicoat, GSB et Qualisteelcoat. Pour plus d'informations -> IGP TI100 Prétraitement des métaux.

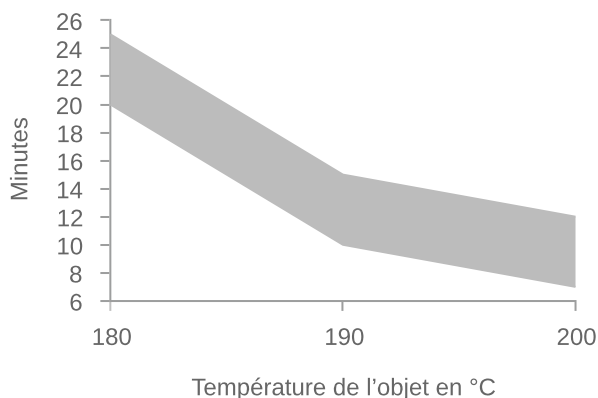
Appareils de revêtement

Tous les systèmes électrostatiques classiques à charge corona. Les prescriptions suivantes doivent être respectées pour la construction et l'exploitation d'installations de revêtement en poudre : ATEX RL 2014/34/EU, EN 50177, DIN EN 16985.

Épaisseur de film recommandée

50 µm - 60 µm

Conditions de cuisson



T _{Objet}	t _{min}	t _{max}
180 °C	20 minutes	25 minutes
190 °C	10 minutes	15 minutes
200 °C	7 minutes	12 minutes

Dans tous les cas, il est recommandé de procéder à des essais pratiques avec l'objet et le four de cuisson concernés afin de déterminer les conditions de cuisson optimales.

Lors de la cuisson, des émissions d'e-Caprolactame se produisent. Il convient donc de veiller à une bonne ventilation afin de respecter la concentration limite d'exposition professionnelle autorisée.

Application

Pour les revêtements transparents, il faut naturellement veiller à une propreté particulière des installations et de l'environnement.

Pour IGP-DURA®than 8909B, il convient en outre de respecter la directive de mise en œuvre IGP VR208.

Recyclage

De petites quantités de poudre recyclée peuvent être ajoutées à la poudre fraîche, si possible automatiquement. Important : limiter l'overspray au strict minimum.



Propriétés du film

Testé sur

Substrats:	Aluminum (AlMg1), 0,8 mm, sans adjonction de chrome
Épaisseur de couche:	50 µm - 60 µm
Température de l'objet:	190 °C, 10 min.

Aspect

Degré de brillance	80-100 R'/60°	DIN EN ISO 2813 2015-02
--------------------	---------------	-------------------------

Essais mécaniques

Essai de quadrillage	Gt 0	DIN EN ISO 2409 2020-12
Essai de pliage sur mandrin cylindrique	≤ 5 mm	DIN EN ISO 1519 2011
Duromètre à chute de billes	≥ 20 inchp.	ASTM D 2794 1993
Emboutissage Erichsen	≥ 5 mm	DIN EN ISO 1520 2007-11
Dureté Buchholz	≥ 80	DIN EN ISO 2815 2003-10 (Anhang A)

Test de résistance aux intempéries

QUV-SE-B-313, 200 h	> 50 % Brillant résiduel	DIN EN ISO 16474-3 2014-03
---------------------	--------------------------	----------------------------

Tests chimiques

Solvants organiques	Excellente résistance aux solvants organiques
Solutions acides et alcalines	Très bonne résistance à de nombreuses solutions acides et alcalines diluées.



Informations complémentaires

Emballage

Carton de 15 kg avec sac PE antistatique

Possibilité de revernissage

Pour la bi-couche de peintures en poudre anti-graffiti, il est impératif de procéder à un ponçage et à des essais préalables.

Imprimer et coller

En raison de sa propriété anti-graffiti, un prétraitement mécanique et/ou chimique est nécessaire. Il est impératif de procéder à des essais préalables.

Protection des parties revêtues

Une fois refroidis, les éléments peints doivent être emballés dans des matériaux appropriés sans plastifiants. Ils doivent être stockés à l'abri des intempéries pour éviter la formation de condensation et donc de taches d'eau sur le revêtement.

Élimination de graffitis

La procédure suivante est à respecter pour éliminer des graffitis :

- réduire au minimum le temps de séjour du graffiti sur les surfaces
- essais préalables pour choisir un produit anti-graffiti approprié
- rinçage soigneux à l'eau des zones nettoyées
- durée de séjour la plus courte possible du produit anti-graffiti sur le revêtement

Recommandation IGP :

- nettoyant pour graffiti Elite 007 de Crous Chemicals GmbH
- Socostript T4210P de Socomore
- Bonderite S-ST 1302 et Bonderite C-MC 400 de Henkel AG
- ou un autre nettoyant non abrasif approprié

Retrait et mise au rebut du produit

Au terme de leur utilisation, les éléments peints doivent être recyclés de manière appropriée. Les filières de traitement des boues ou résidus de poudre doivent être respectées, conformément aux réglementations locales, en tenant compte de la classification des déchets « 080201, déchets de produits de revêtement en poudre » conformément au Catalogue européen des déchets (CED).

La présente préconisation d'application est basée sur les connaissances actuelles. Elle est transmise à titre indicatif et ne vous dispense pas de réaliser vos propres tests. L'utilisation, l'application et la mise en œuvre des produits ont lieu en dehors de notre champ de contrôle et relèvent de ce fait exclusivement de votre responsabilité.

Consulter la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Fiche de données de sécurité spécifique à l'article et mesures complémentaires de gestion des risques : [**igp-powder.com**](https://www.igp-powder.com)